DU SUIVI INDIVIDUEL À LA PRÉVENTION

Un accompagnement du secteur de la coiffure

Marc-André Goltzene[1,2], Sarah Delorme[2], Sylvie Thiebault[2], Olivier Folliot[2], Nicolas Del Nero[2]

[1] *UFR Sciences de la Santé, Université de Franche-Comté, Besançon*

[2] *OPSAT, Étupes*

Les TPE, un défi structurel pour la prévention

Très petites entreprises (TPE, < 10 salariés) :
- Faible culture de prévention
- Absence de ressources internes dédiées
- Cadre réglementaire allégé

Une exposition avérée à des risques professionnels multiples, malgré une prévention primaire limitée

34 % des dirigeants de TPE sollicitent leur service de santé au travail en cas de problème

Loi du 2 août 2021 : mission renforcée des SPSTI pour accompagner ces entreprises

82 %
des entreprises privées françaises (hors agriculture) sont des TPE

41 % vs. 91 %
1-10 sal. **250+ sal.**
des entreprises avec un DUERP à jour

DARES. L'emploi dans les très petites entreprises en 2022.
Insee. Les entreprises en France, éd. 2023, fiche F2.

Le secteur de la coiffure, un cas d'école

18 %
des salariés suivis par l'OPSAT travaillent en TPE (35 000 / 190 000)

72 %
des 2 037 entreprises du bassin lédonien sont des TPE

24 % & 84 %
VIP **FE**
en retard sur le secteur de la coiffure

Retard sur le bassin lédonien :
- Suivi individuel : 17 % (dont 74 % de VIP)
- Fiches d'entreprise : 70 %

Secteur coiffure : quasi exclusivement des TPE, population jeune et féminine

Multi-exposition bien documentée (chimique, biomécanique, psychosociale, biologique) mais peu retraduite en actions concrètes

Hypothèse et objectif de l'étude

Une approche coordonnée, articulant suivi individuel, évaluation collective des risques et accompagnement des employeurs, autour d'outils sectoriels partagés, améliorerait l'équité et l'efficience de la prévention primaire dans ce secteur.

Objectifs multiples quant à nos pratiques :

- **Perfectionnement** : identification des risques/traçabilité des expositions, dépistage, conseils de prévention
- **Harmonisation** : service rendu comparable sur un bassin indépendamment de l'équipe et du professionnel
- **Pertinence** : accompagnement de l'employeur adapté aux constatations des visites et FE
- **Efficience** : raccourcissement des temps d'intervention et de rédaction
- **Signifiance** : garder le sens de nos actions dans un contexte de certification

Cadre, population et groupe de travail

Ensemble des entreprises de coiffure adhérentes sur le bassin lédonien : 43 entreprises, 93 salariés (1er mai 2025)

22 salariés en retard de VIP, 36 entreprises sans FE actualisée

De mai 2025 à avril 2026

Groupe pluridisciplinaire constitué en janvier 2025 : infirmier, médecin, CPRP, psychologue du travail & ergonome, toxicologue

Deux trames sectorielles, construites sur les freins identifiés

Trame de visite

Repérage des expositions

Dépistage anamnestique et clinique

Conseils de prévention hiérarchisés

Trame de FE

Description des risques par grande famille

Conseils de prévention associés

Outils complémentaires d'évaluation

Pistes de financement

Exemple : Trame FE – Risque coupure

COUPURE

Observation du risque (à cocher si présent)

- 🔴 Lames jetées dans une poubelle classique ☐
- 🔴 Absence de collecteur sécurisé pour lames usagées (OPTC ou DASRI) ☐
- 🔴 Outils tranchants posés en vrac ou sans rangement défini ☐
- 🔴 Absence de trousse de secours complète et/ou non accessible rapidement ☐
- 🔴 Manipulation rapide ou précipitée des outils tranchants ☐
- 🔴 Coupures fréquentes ☐
- 🟡 Ciseaux rangés dans les poches et/ou lame orientée vers le haut ☐
- 🟡 Absence de salarié formé aux premiers secours (SST) ☐
- 🟡 Changement de lame à la main sans outil sécurisé ☐
- 🟡 Utilisation de rasoirs ou coupe-chou ☐
- 🟡 Nettoyage des outils de manière risquée ☐
- 🟡 Poste de travail mal éclairé (mauvaise visibilité lors des manipulations) ☐
- 🟢 Lames corrodées ou matériel mal entretenu ☐
- 🟢 Hauteur de plan de travail inadaptée (empêchant de poser un outil en sécurité) ☐
- 🟢 Absence de protocole affiché en cas de blessure (coupure) ☐

Autres commentaires (précisions, moyens de préventions observés, autres risques) :

Retour d'expérience, accompagnement et évaluation

Mise en commun pluridisciplinaire des constats individuels : hiérarchisation collective des risques (fréquence, gravité, faisabilité)

Évaluation : comparaison avant/après du contenu des VIP et des FE, via la cotation de dix indicateurs, complétée par un recueil qualitatif des retours des professionnels

Une population jeune, féminine et précaire

10:1
Sex Ratio Femmes:Hommes

30 ± 15 ans
Âge moyen ± écart-type

11,1 ± 10,3 ans
Ancienneté

Exclusivement des TPE, dont 26 ont un effectif de 2 salariés ou moins

Une forte variabilité d'ancienneté, marquée par la présence de contrats d'apprentissage

Un état des lieux initial préoccupant

Du DUERP transmis à la mesure de prévention

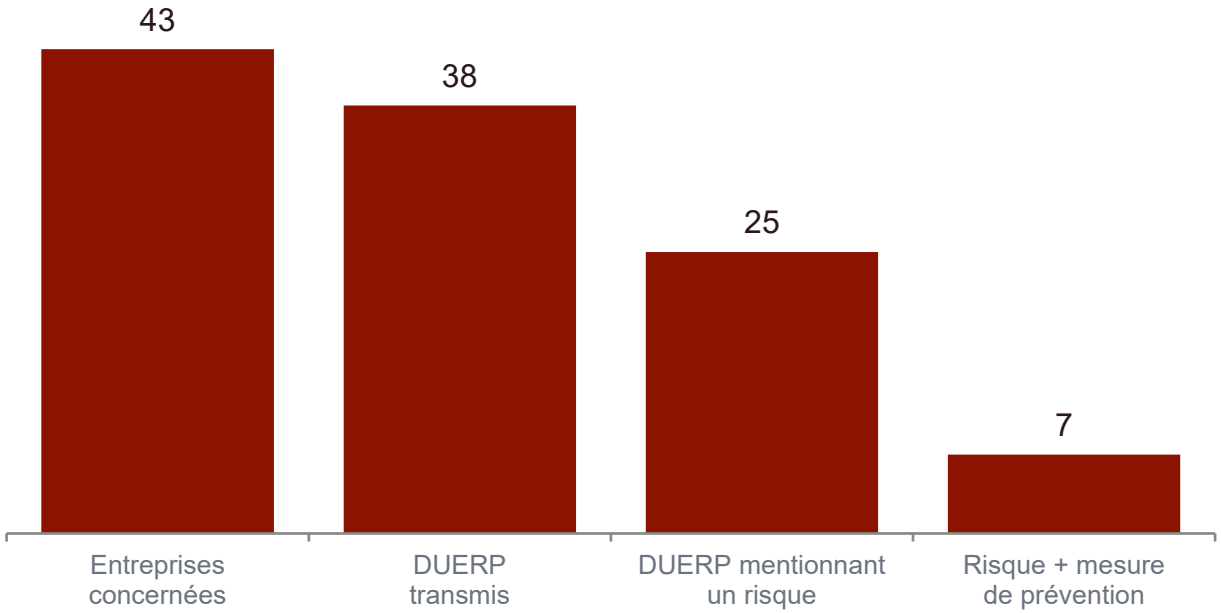

Sur le plan individuel

100 % des salariés vus rapportent des symptômes dermatologiques (3 lésions objectivées)

6 symptômes ORL, 5 troubles circulatoires des membres inférieurs, 3 TMS

0 maladie professionnelle déclarée, 1 accident du travail (coupure)

Une multi-exposition confirmée sur le terrain

Port irrégulier ou réutilisation des gants

Absence fréquente de ventilation et d'équipement de protection individuelle, malgré des produits sensibilisants — y compris « biologiques »

Contraintes posturales quotidiennes peu améliorées malgré un mobilier réglable

Désinfection hétérogène du matériel, absence quasi systématique de protocole en cas d'accident d'exposition au sang



Chimique

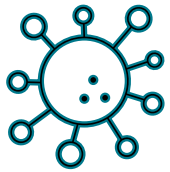

Biologique

Les risques les plus sous-évaluées

Méconnaissance des ressources mobilisables : le lien au SPSTI est souvent perçu comme administratif plutôt que technique.

Un impact net sur la traçabilité des VIP

Score moyen de traçabilité des VIP (/10)

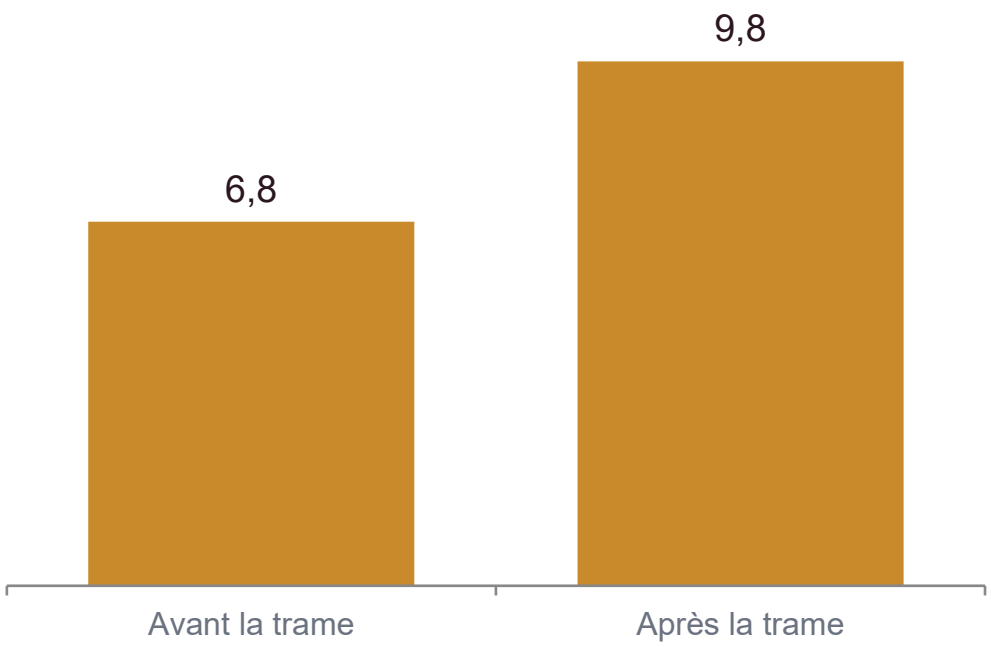

Amélioration portant en particulier sur :

Le repérage du risque biologique

La prise en compte de la santé reproductive

La traçabilité d'un conseil écrit

La qualité globale de la saisie

Amélioration plus partielle pour le repérage des symptômes cutanés et ORL, déjà largement documentés en pratique courante.

Des fiches d'entreprise plus opérationnelles

Évolution quantitative limitée, mais contenu qualitatif enrichi : recommandations plus adaptées et opérationnelles (captage, financements, désinfection)

Des risques auparavant peu documentés mieux repérés (collecteur de lames, désinfectants non conformes)

Aucune évolution sur le maintien en emploi ou le contact SPSTI en cas de grossesse — désormais intégrés à la trame actualisée

Retours des professionnels du SPSTI

Utilité et valeur pédagogique, notamment pour les intervenants les moins familiers du secteur

Caractère chronophage en première utilisation

Réduction sensible du temps de préparation des FE (CPRP)

Gain de compétence collectif : redécouverte de risques spécifiques (nickel, déchets à risque infectieux)

Standardiser sans rigidifier, diffuser sans diluer

Un équilibre à préserver

Les trames se veulent un cadre structurant plutôt qu'un protocole rigide, laissant une marge d'appréciation clinique nécessaire à la pertinence des actions auprès des travailleurs et des employeurs.

Un suivi de projet rapproché, condition de la diffusion

La proximité qui a fait la réussite de l'expérimentation devra composer avec une diffusion plus large :

- Appropriation des outils par des équipes n'ayant pas participé à leur conception
- Pilotage dédié et temps de formation spécifique

Des enseignements qui dépassent le secteur de la coiffure

Généralisation à d'autres secteurs

Mobilisation des équipes et alimentation progressive des outils, sans risquer une surcharge informationnelle.

Persistance de risques connus

La symptomatologie cutanée retrouvée chez tous les salariés vus rappelle que la connaissance du risque ne suffit pas à elle seule à en prévenir les effets.

Une faible culture de prévention généralisable aux TPE

Sans ressources internes ni repères propres, l'employeur de TPE dépend fortement du SPSTI : cette expérimentation confirme l'intérêt d'un accompagnement de proximité et structuré, pour renforcer progressivement l'appropriation de la prévention primaire.

Conclusion et perspectives

Une approche coordonnée par secteur d'activité est faisable et efficace au sein d'un SPSTI : harmonisation des pratiques et gain d'efficience après appropriation des outils

Ateliers collectifs à venir (1h30, coanimés IST-CPRP) : obligations de l'employeur, risques chimiques, biomécaniques, biologiques, prévention de la désinsertion professionnelle

Sensibilisation des apprentis en centre de formation, face à une faible formation initiale aux risques professionnels

Merci pour votre attention

marc-andre.goltzene@opsat.fr